



Des Nuisances de voisinage

Par **ugoviky**, le **13/08/2013** à **10:54**

bonjour

une entreprise de terrassement est installé en mitoyenneté

nous subissons des bruits constants de grue pelleteuse camion et autres il ne respecte pas les heures

nous a bloqué notre accès de facade en faisant une dalle de beton pour installer des etageres en fer pour mettre tout son bazar (bois bouteille de gaz et pneu de camion qui sont empilé a 3 metre du sol au milieu de notre facade sans la touché comme meme)

légalement il a le droit?

qui donne l'autorisation pour l'installation de ce type d'entreprise

peux t'on faire quelque chose car ca devient invivable au niveau bruit et aussi pollution (gaz d'echappement qui rentre quand on ouvre les fenetres)

en tout cas merci d'avance pour votre aide